



La Ville de Caluire et Cuire recrute

## Psychologue du travail du personnel (h/f)

### Le poste

**Cadre d'emplois :** Attaché  
**Catégorie :** A  
**Direction ou Service :** Direction des Ressources Humaines

**Type de recrutement :** permanent : titulaire ou contractuel en CDD  
**Temps de travail :** non complet 50 % (17h30)  
**Libre à compter du :** 03/04/2026

### Qui sommes-nous ?

La ville de Caluire et Cuire est une commune de plus de 43 000 habitants située au cœur de la Métropole de Lyon. Attractive et dynamique, elle compte environ 600 agents permanents et ne cesse de s'interroger sur l'amélioration continue de la qualité du service aux usagers tout en veillant à la responsabilisation, au développement des compétences et au bien-être de ses agents au travail.

Vous souhaitez intégrer une **équipe dynamique** au sein d'une administration locale en plein développement ? La Ville de Caluire-et-Cuire recherche son futur **psychologue du travail du personnel (h/f)** à temps non complet !

### Les missions

Rattaché à la Directrice des ressources humaines, vous travaillerez en binôme avec l'assistante sociale du personnel. En tant que psychologue du travail, vous serez garant de l'accompagnement psychologique des agents.

- **Accueillir, accompagner les agents, en difficultés psychologiques** ou usure, au travail et les orienter sur les professionnels compétents ;
- **Accompagner spécifiquement les agents** en reclassement ou en réorientation professionnelle, par un diagnostic de la situation, une aide au deuil du précédent poste, en lien avec la responsable recrutement et développement des compétences ;
- **Être un soutien pour les managers dans des collectifs** de travail lors de difficultés relationnelles en interne ou avec les usagers, ou des situations complexes (médiation, groupes de parole) ;
- **Participer à des groupes de travail** partenariaux ou inter-services.
- **Concevoir et animer des actions** de sensibilisation, de prévention et de formation sur les thématiques des RPS, de la QVCT et du bien-être au travail
- **Identifier** les facteurs de risques psychosociaux et les ressources organisationnelles
- **Contribuer à l'élaboration**, à la mise à jour et au suivi du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP), en lien avec la F3SCT et le conseiller en prévention des risques.

## Votre profil / vos atouts

### ✓ Compétences et connaissances

- **Niveau requis** : Diplôme en psychologie du travail et quelques années d'expérience en collectivité territoriale si possible
- Avoir des connaissances en ergonomie.
- Maîtriser le statut de la fonction publique territoriale.
- Maîtriser le régime juridique des congés maladie, maternité et accidents du travail.
- Maîtriser l'outil informatique (libre office, logiciel CIVIL-GRH) et outils de suivi (tableau de bord)
- Connaître les techniques d'entretien individuel et collectif,
- Savoir respecter les procédures et les échéances.

### 👉 Qualités personnelles

- Qualités relationnelles et rédactionnelles
- Capacité à intégrer une équipe pluridisciplinaire et à travailler en transversalité et en équipe,
- Discrétion et secret professionnel,
- Sens de l'écoute et neutralité,
- Capacités d'analyse,
- Disponibilité,
- Organisation et méthode, rigueur
- Sens de l'initiative et force de propositions,
- Capacité d'alerte et de reporting sur les sujets complexes,

## Les + à la Ville de Caluire-et-Cuire

### 💰 Rémunération & avantages

- Un régime indemnitaire mensuel et une prime de fin d'année
- Carte tickets restaurant avec une participation employeur de 50%
- Comité social culturel propre à la ville et permettant d'avoir accès à de nombreuses prestations
- Participation mobilité douce + prise en charge TCL 75 %
- Organisation du travail à définir avec la DRH

## Informations complémentaires

### **Personne à contacter**

Marie COLLIN , Directrice des Ressources Humaines - Tél : 04 78 98 80 55

**Dépôt de votre candidature accompagnée d'un curriculum vitae directement en ligne jusqu'au 17 avril 2026 : [POSTULEZ ICI](#)**

A noter : inutile de postuler après la date limite de dépôts des candidatures

Tout savoir sur



[www.ville-caluire.fr](http://www.ville-caluire.fr)